

Master mention Droit International et Droit Européen parcours type Droit International et Comparé (MADIC)

Droit international

-  Niveau d'étude visé
BAC +5
-  Diplôme
Master (LMD)
-  Domaine(s) d'étude
Droit international européen et comparé
-  Accessible en
Formation initiale,
Formation continue, VAE
-  Établissements
Université Toulouse Capitole

Présentation



 Code RNCP : 36113

Spécificités

MOBILITE AU SEIN DU MADIC :

Les étudiants inscrits dans le MADIC ont la possibilité d'effectuer une mobilité pendant le deuxième semestre de la deuxième année de Master. Cette dernière est soit simple, soit assortie d'une certification.

Des aides financières à la mobilité étudiante sont envisageables, mais non garanties.

Ce type de mobilité permet à l'étudiant de partir un semestre à l'étranger en 2e année de Master pour valider son Master Droit MADIC. Seul le diplôme MADIC de l'Université de Toulouse Capitole est attribué à l'étudiant. Cependant, ce dernier pourra tirer parti de cet échange puisqu'il aura bénéficié

d'une expérience unique à l'étranger (aussi bien en termes académiques qu'en termes d'expérience de vie).

Quand il effectue une mobilité simple au sein du MADIC, l'étudiant suit les enseignements et passe les épreuves de contrôle de connaissances de la Période de cours du 1er semestre du Master 2 (septembre – décembre) au sein de l'Université Toulouse 1 Capitole et selon les modalités décrites à l'arrêté d'examen. Il effectue la période de cours du 2ème semestre (à partir de janvier) dans l'une des universités partenaires. Lors de cette seconde période d'enseignement, l'étudiant choisit ses cours au sein de l'Université d'accueil. Les épreuves de contrôle de connaissances sont organisées selon les modalités de l'Université d'accueil et les notes sont ensuite transférées à Toulouse. Pendant la dernière période du 2ème semestre universitaire, l'étudiant peut soit rester à l'étranger, soit revenir en France pour effectuer son stage ou rédiger son mémoire.

Il est à noter que les enseignements suivis au sein de l'Université partenaires sont donnés dans la langue de l'Université d'accueil.

MOBILITÉ SIMPLE : Universités partenaires à la mobilité simple :

- *  Université de Milan (Italie)
- *  Université de Saragosse (Espagne)

*  [Université Laval](#) (Canada)

MOBILITÉ ASSORTIE D'UNE CERTIFICATION :

Ce type de mobilité permet à l'étudiant de partir un semestre à l'étranger en 2e année de Master pour valider le MADIC et obtenir en sus un certificat en « Comparative International European and international Law » (CIEL) délivré par un consortium d'universités européennes. Dans le cadre de cette mobilité, les cours sont principalement axés sur le droit international, européen et comparé.

Quand il effectue une mobilité CIEL au sein du MADIC, l'étudiant suit les enseignements et passe les épreuves de contrôle de connaissances de la période de cours du 1er semestre du Master 2 (septembre – décembre) au sein de l'Université Toulouse 1 Capitole et selon les modalités décrites à l'arrêté d'examen. Il effectue la période de cours du 2ème semestre universitaire (à partir de janvier) dans l'une des universités partenaires.

Lors de cette seconde période d'enseignement, l'étudiant poursuit ses cours au sein de l'Université d'accueil. Les épreuves de contrôle de connaissances sont organisées selon les modalités de l'Université d'accueil et les notes sont ensuite transférées à Toulouse. Dans le cadre de la mobilité CIEL, l'étudiant doit obligatoirement valider son MADIC en voie recherche. La période 3 est donc validée par la rédaction d'un mémoire dirigé par un enseignant d'UT1 et supervisé par un enseignant de l'Université d'accueil.

Les enseignements suivis au sein de l'Université partenaires sont intégralement dispensés en langue anglaise (sauf à Barcelone où l'étudiant peut choisir des cours de droit dispensés en espagnol). Dès lors, l'étudiant qui souhaite effectuer une mobilité dans le cadre du CIEL doit produire un TOEFL IBT (ou tout autre test d'anglais internationalement reconnu) avec un minimum de 90 points sur 120 pour justifier de son niveau d'anglais.

- *  [Université College Dublin](#) (Irlande)
- *  [Université d'Anvers](#) (Belgique)
- *  [Université de Maastricht](#) (Pays-Bas)
- *  [Université de Mannheim](#) (Allemagne)
- *  [Université de Pompeu Fabra de Barcelone](#) (Espagne)
- *  [Université de Zagreb](#) (Croatie)

Modalités particulières pour une mobilité avec certification CIEL :

- ° L'étudiant doit fournir un dossier de candidature constitué d'un CV, d'une lettre de motivation ainsi que des relevés de notes (de la première année à l'année en cours). Tout autre document pertinent peut également être joint au dossier. Un entretien destiné à évaluer son projet de mobilité pourra ensuite être organisé.
- ° L'étudiant doit pouvoir justifier d'un niveau d'anglais en produisant un TOEFL IBT (ou tout autre test d'anglais internationalement reconnu) avec un minimum de 90 points sur 120 (ou équivalent) ;
- ° L'étudiant doit obligatoirement valider 30 ECTS de cours dans l'université d'accueil, et rédiger, en outre, un mémoire en co-direction pour obtenir le certificat CIEL.

Objectifs

Les semestres 1 et 2 offrent une formation permettant d'acquérir des connaissances et des compétences en droit international, privé et public, en droit de l'Union européenne, général ou matériel, en droit européen des libertés et en droit comparé. Par des cours généraux ou spécialisés portant sur des thématiques classiques ou nouvelles, l'enseignement couvre tous les champs d'appréhension juridique de la dimension extérieure.

Les semestres 3 et 4 offrent une formation permettant d'acquérir des connaissances et des compétences nécessaires à la compréhension et à la gestion de l'internationalisation des situations et des règles de droit, qu'il s'agisse du droit privé ou du droit public.

Aux semestres 3 et 4, la formation en langue française et anglaise et permettant la mobilité des étudiants dans les universités partenaires, donne aux juristes les réflexes, méthodes et connaissances nécessaires à l'internationalisation, l'europeanisation et à l'harmonisation des situations et des règles de droit, qu'il s'agisse du droit privé ou du droit public

Le semestre 3 dispense les méthodes et connaissances générales nécessaires à la gestion des situations internationales. Au cours du semestre 4, l'étudiant choisit un domaine de spécialisation et effectue un stage ou prépare

un mémoire. Il peut également choisir de partir dans une université partenaire.

L'incitation dans le master à développer une vie étudiante et à organiser ou participer à des « événements » (concours de plaidoiries internationaux...) permet de susciter au-delà des compétences juridiques, les compétences d'organisation, de communication, d'échanges, nécessaires au juriste travaillant en équipe et avec des partenaires de tous horizons, qu'il soit en cabinet, en organisation internationale, en entreprise ou à l'Université.

La possibilité de partir en Université partenaire développe les capacités d'adaptation et de communication si nécessaires dans un contexte international.

Admission

Conditions d'admission

ACCES EN PREMIERE ANNEE DE MASTER :

L'admission en première année de master dépend des capacités d'accueil et est subordonnée à l'examen du dossier et éventuellement à un entretien pour les étudiants pré-sélectionnés.

Pour préparer vos candidatures en 1ère année de master, consultez :

- les [capacités d'accueil](#) sur notre site internet, - les [attendus et critères généraux d'examen des candidatures](#) (mention de licence conseillée, prérequis...) sur notre site internet, - les [taux de réussite en fin de master](#) sur notre site internet,
- la [plateforme nationale des masters monmaster.gouv.fr/](#) pour vous informer (capacités d'accueil, attendus et critères généraux d'examen des candidatures, modalités de candidature...) **et candidater.**

ACCES EN DEUXIEME ANNEE DE MASTER :

Droit à poursuite d'études :

Pour les étudiants qui ont validé une première année (master 1) de l'un des masters de l'université Toulouse Capitole, l'accès en seconde année de master (master 2) est de droit dans l'un au moins des parcours de la même mention.

La poursuite d'études de la première à la seconde année de master s'effectue **de plein droit au sein du même parcours**, sous réserve de l'accomplissement des formalités de demande d'inscription (candidature sur le site de l'Université via le téléservice *eCandidatures*).

Dans le cas des formations de master offrant plusieurs parcours de master 2 au sein de la même mention, l'orientation des étudiants entre les différents parcours de master 2 tient compte, d'une part, du projet de chaque étudiant, des acquis de sa formation initiale ou de ses compétences et, d'autre part, des caractéristiques des parcours. Les inscriptions sont prononcées par le Président de l'université dans la limite des capacités d'accueil, après avis d'une commission pédagogique dont il désigne les membres. Chaque étudiant se voit proposer une inscription dans l'un au moins des parcours de master de la mention au sein de laquelle il a validé son master 1.

Réorientation :

L'inscription d'un étudiant qui a validé son master 1 à l'université Toulouse Capitole et souhaite poursuivre sa formation dans une autre mention de master proposée par l'établissement est subordonnée à la vérification par le responsable de la formation dans laquelle l'inscription est demandée que les unités d'enseignement déjà acquises sont de nature à lui permettre de poursuivre sa formation en vue d'obtenir le master.

L'inscription d'un étudiant qui a validé un master 1, quelle que soit la mention, dans un établissement d'enseignement supérieur autre que l'Université Toulouse Capitole, est subordonnée à la vérification, par le responsable de la formation dans laquelle l'inscription est demandée, que les unités d'enseignement déjà acquises dans son établissement d'origine sont de nature à lui permettre de poursuivre sa formation en vue de l'obtention du diplôme de master.

Sur le téléservice *eCandidatures*, les étudiants classent par ordre de préférence les parcours de master 2 où ils demandent à s'inscrire.

Téléchargez :

- les [capacités d'accueil et les modalités du droit à poursuite d'études](#) (constitution du dossier de candidature, liste des pièces à fournir, dépôt des candidatures sur le téléservice *e-Candidatures*...)
- les [taux de réussite en fin de master](#)

Inscription

Les informations liées aux candidatures seront publiées prochainement sur cette page.

Et après...

Insertion professionnelle

Cabinets d'avocats - droit privé (famille, contrats...) et droit public

Services juridiques des entreprises privées, publiques et d'économie mixte, dans la mesure où elles conquièrent des marchés à l'étranger

Concours de la fonction publique

Emploi au sein des services administratifs des organisations internationales, gouvernementales ou non-gouvernementales

Expertise et assistance auprès des institutions internationales, ou des institutions nationales dans leur rapport avec les pays étrangers

Recherche universitaire

En savoir plus : L'OFIP (Observatoire des Formations et de l'Insertion Professionnelle) étudie la situation des anciens étudiants 30 mois après la diplomation, poursuite d'études, processus d'entrée sur le marché du travail, caractéristiques des emplois (secteurs, statuts, fonctions, professions, revenus, mobilité géographique...).

Retrouvez toutes les [études](#) de l'OFIP sur les parcours d'études et l'insertion professionnelle des étudiants [ICI](#).

Contact(s)

Autres contacts

Renseignements

Service Universitaire d'Information d'Orientation et d'Aide à l'Insertion Professionnelle (SUIO-IP) (Bâtiment Anciennes Facultés)

2 rue du Doyen Gabriel Marty

31042 Toulouse Cedex 9

Courriel : suio-ip@ut-capitole.fr

Tél : 05 61 63 37 28

Contact scolarité

Contact Scolarité :

PÔLE MASTER DROIT ET SCIENCE POLITIQUE

2 rue du Doyen Gabriel Marty

31042 Toulouse Cedex 9

Première année de master

Bureau : AR 123 (Bâtiment Arsenal)

Courriel : pmd01@ut-capitole.fr

Tél. : 05 61 63 35 81

Seconde année de master :

Bureau : AR 129 (Bâtiment Arsenal)

Courriel : pmd10@ut-capitole.fr

Tél. : 05 61 63 39 26

Uniquement pour les questions relatives à la mobilité internationale:

ECOLE EUROPEENNE DE DROIT

Bureau : AR 334 (Bâtiment Arsenal)

Courriel : esl@ut-capitole.fr

Contact scolarité formation continue

Formation continue

Manufacture des Tabacs- Bat. Q

21, allée de Brienne

31042 Toulouse Cedex 9

Véronique Lemozy

Courriel : veronique.lemozy@ut-capitole.fr

Tél : 05 61 12 86 49

Infos pratiques

Lieu(x)

 Toulouse

Programme

Organisation

L'action de formation en 1ère année de master se déroule sur une période de 12 mois et comporte un total maximum de 462h d'enseignement.

SEMESTRE 1 - 192h CM + 39h TD

UE1 – 132h CM et 27h TD

Choisir 2 matières à TD parmi (33h CM + 13,5h TD par matière) :

Droit international privé 1

Contentieux international

Contentieux de l'Union européenne

Choisir 2 matières sans TD parmi (33h CM par matière) :

Droit international privé 1

Contentieux international

Contentieux de l'Union européenne

Droit international et européen des droits de l'Homme

UE2 - 48h CM + 3h TD, ou 51h CM + 3h TD, ou 60h CM, ou 63h CM

Choisir 2 options parmi :

Droit pénal international et européen – 30h CM

Droit fiscal international et européen – 30h CM

Droit privé comparé – 30h CM

Droit public comparé – 30h CM

Droit du commerce international – 18h CM + 3h TD

Droit international économique – 30h CM

Droit européen du numérique – 33h CM

UE3 - 12h TD - Langue vivante : au choix : Anglais, Allemand, Italien ou Espagnol

SEMESTRE 2 - 192h CM + 39h TD

UE4 - 132h CM + 27h TD

Choisir 2 matières à TD parmi (33h CM + 13,5h TD par matière) :

Droit international privé 2

Droit international public

Droit du marché intérieur

Droits fondamentaux de l'Union européenne

Choisir 2 matières sans TD parmi (33h CM par matière) :

Droit international privé 2

Droit international public

Droit du marché intérieur

Droits fondamentaux de l'Union européenne

UE5 - 48h CM + 3h TD, ou 51h CM + 3h TD, ou 60h CM, ou 63h CM

Choisir 2 options parmi :

Droit pénal international et humanitaire – 30h CM

Droit international et européen des affaires – 30h CM

Droit européen de la concurrence – 30h CM

Droit international et européen des transports – 30h CM

Droit aérien et spatial – 18h CM

Droit de la nationalité et des étrangers – 30h CM

Droit européen des innovations et numérique – 33h CM

Droit des relations extérieures – 30h CM

UE 6 - 12h TD - Langue vivante : au choix : Anglais, Allemand, Italien ou Espagnol

L'action de formation en 2ème année de master se déroule sur une période de 12 mois et comporte un total de 297h d'enseignement.

SEMESTRE 3 - 279h CM

PERIODE 1 – 142h CM (de septembre à janvier)

UE 1 : Enseignements fondamentaux 1 – 72h CM

Principes généraux des droits européens et internationaux – 15h CM

Théorie général du droit international public – 21h CM

Théorie général du droit international privé – 21h CM

Droit pénal international – 15h CM

UE 2 : Enseignements fondamentaux II – 75h CM

Grands systèmes de droit contemporain – 30h CM

Droit du vivant - 15h CM

Private Comparative Contract Law – 15h CM

Public Comparative Contract Law – 15h CM

Conférences multidisciplinaires (UE1 et 2) – 12h CM

PERIODE 2 – 87h CM (de janvier à mars)

UE 3 : Enseignements de spécialisation :

- Conférences multidisciplinaires – 12h CM

+ 2 module au choix – 60h CM

Module 1 – Contentieux international – 45h CM :

- Coopération judiciaire internationale – 15h CM

- International arbitration – 15h CM

- Contentieux devant les juridictions internationales – 15h CM

Module 2 – Droit international public approfondi – 45h CM :

- Procédures internationales – 15h CM

- Droit des télécommunications et de l'internet – 15h CM

- Droit interne des organisations internationales – 15h CM

Module 3 – Droit international privé approfondi – 45h CM :

- Droit international privé de l'Union européenne – 15h CM

- Comparative private international law – 15h CM

- Protection internationale de la personne – 15h CM

Module 4 – Droit pénal comparé – 45h CM :

- Grands systèmes de droit pénal contemporain – 15h CM

- Droit des libertés dans un contexte international – 15h CM

- International criminal law – 15h CM

Module 5 – Carrières internationales et européennes – 45h CM :

- Core competences for international careers – 15h CM

- Statut de la fonction publique internationale et européenne – 15h CM

- International labour law – 15h CM

SEMESTRE 4 - 18h CM

UE 5 : Orientation à choix - 18h CM :

*** Voie professionnelle :** Stage (2 mois minimum) et rédaction d'un rapport de stage avec soutenance. *** Voie recherche :** Rédaction et soutenance du mémoire de recherche.

Méthodes et moyens pédagogiques :

Pour une formation en présentiel, l'enseignement est adapté au nombre d'étudiants admis en Master. A côté des enseignements théoriques dispensés par les enseignants, l'intervention de professionnels permet une approche pratique et concrète des thématiques étudiées. L'étudiant a également un accès libre aux diverses ressources universitaires : salles informatiques, laboratoires de langues ou service commun de la documentation.

Dans le cas de la formation ouverte à distance, les cours sont accessibles en ligne via des plateformes dédiées, l'apprenant peut accéder à un tutorat en ligne (forum, messagerie...), à des regroupements en ligne (auto-évaluation, exercices, cas pratiques...), à des tests d'auto-évaluation. Certains cours ou corrections d'exercices sont également proposés en web-conférences.

Équipe pédagogique :

Professeurs des universités : Andriantsimbazovina Joël ; De Lamy Bertrand ; Egéa Pierre ; Hoepffner Hélène ; Touzeil-Divina Mathieu.

Maîtres de conférences : Bin Fabrice ; Blin Olivier ; Bruggeman Maryline ; Corbion Lycette ; Fohrer-Dedeurwaerder Estelle ; Gozzi Marie-Hélène ; Hamdouni Saïd ; Le Gars Alexandre ; Paricard Sophie.

Professeur associé : Correa Jean-Paul.

Doctorant : Francoual Pierre.

Intervenants professionnels : Darbin Fabienne ; George Nicholas ; Ilie Lucian ; Zeller Philipp ; Savov Vasil.